

Sujet : [INTERNET] Projet de parc éolien des griottes

De : >

Date : 14/10/2022 à 16:17

Pour : "ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr" <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

A l'attention de Mr Patrick Roger, Commissaire enquêteur.

Bonjour, habitants le village de La Noue riverain de Champguyon, nous nous permettons de vous présenter nos arguments contradictoires au projet éolien des griottes :

- L'impact écologique : le village de Champguyon et le futur parc éolien jouxte une forêt site d'un passage d'oiseaux migrateurs (grues, oies sauvages, pigeons ramiers, cigognes...). Les volatiles seront bien évidemment perturbés voire détournés par les éoliennes ce qui ne sera pas sans conséquences pour leur migration. Cela provoquera aussi la disparition de certaines espèces locales (chouettes, chauve-souris...)
- L'impact visuel : les éoliennes prévues sont d'une taille telle qu'elles constitueront une pollution visuelle pour les habitants et les visiteurs du village de Champguyon et aussi pour les localités voisines.
- L'impact sensoriel : il a été établi que les éoliennes provoquent des nuisances sonores et également neurologiques qui ne manqueront pas de perturber les riverains.
- Le village de Champguyon subira les nuisances du parc éolien des griottes et également celles de 2 projets voisins sur les communes de Neuvy et Joiselle. De quoi se sentir en quelque sorte cerné...
- Ayant réussi à éviter un projet éolien sur notre propre commune, nous sommes solidaires des habitants de Champguyon et des autres villages alentours. En effet, nous nous sentons les victimes de la multiplication des projets éoliens du sud-ouest marnais. Nous pensons habiter un secteur délaissé par les élus qui ne tiennent pas compte de l'avis des habitants qui sont pourtant les premiers concernés.

En espérant que vous prendrez en compte nos avis, cordialement.

R J: -M et M -M:
51310 LA NOUE

Envoyé à partir de Courrier pour Windows